

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 14

Artikel: Le serment des apothicaires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

curieux renseignements sur les sensations qu'on éprouve si, d'aventure, l'on vient à toucher un conducteur métallique parcouru par un courant à haute tension.

M. Trotter affirme d'abord qu'à la condition que l'on soit chaussé de bottines bien sèches, sans clous, c'est-à-dire vous « isolant » complètement du sol, on peut prendre impunément dans ses mains un fil débitant un courant de 500 volts, ce qui correspond à la force électro-motrice nécessaire pour la traction des tramways. Si les semelles sont mouillées ou si, marchant sur le rail, l'on vient à être touché par le conducteur métallique, — en cas de rupture du trolley, par exemple, — l'impression ressentie est pareille à celle d'une brûlure intense, sans commotion appréciable.

Pour les courants de faible intensité relative, suivant M. Trotter, on ne ressent rien ou presque rien jusqu'à 8 milliampères. A partir de 10 milliampères, la sensation devient douloureuse, et au-dessus de 35 milliampères, elle est, absolument intolérable. Celle-ci, d'ailleurs, chose bizarre, diminue avec la densité du courant, autrement dit avec l'étendue de la surface de contact. C'est pourquoi, contrairement à ce que l'on croit habituellement, un conducteur électrique saisi à pleine main vous cause un *shock* bien moins brutal que si vous y posez seulement le bout du doigt.

Et vous, rats et souris, garde à vous !

Le fée électricité, qui opère tant de prodiges, condescend aujourd'hui à un rôle plus modeste, celui de nous débarrasser de la gent trotte-menu, fléau de nos habitations. Un inventeur américain lui a récemment demandé son concours pour la destruction des souris et des rats.

C'est par l'électrocution que périssent les rongeurs assez imprudents pour se risquer sur la plate-forme conductrice de l'appareil, et assez gourmands pour mordre à l'appât suspendu à un arc de cercle par l'intermédiaire d'une tige également conductrice. De sorte que l'animal lui-même, en fermant le circuit, établit la communication électrique et reçoit la décharge mortelle. Un courant de 60 à 80 volts est suffisant pour tuer même les plus gros rats.

Une ancienne coutume.

Un de nos bons vieillards nous raconte qu'autrefois, lorsqu'une jeune fille quittait le toit paternel pour se marier, elle se mettait toujours à pleurer à chaudes larmes.

Pour la plupart, sans doute, ces pleurs étaient très sincères.

Quoi qu'il en soit, au moment où époux et invités se rendaient à l'église pour la bénédiction nuptiale, le père, la mère ou, à leur défaut, quelqu'autre parent de la jeune épouse, lui récitait le couplet suivant :

Plliora ! plliora ! pourra ball'épàosa !
T'as biq' dè quie tant plliorà.
La maison dè ton père
Tè faut la quittà !
Bèzè lo coumacclio,
Po lo premi iadzo,
Bèzè lo tiu dâo pot,
Po lo derrai dzo !

En français : Pleure ! pleure ! pauvre belle épouse ; tu as bien de quoi tant pleurer ; la maison de ton père, il te faut la quitter. Embrasse la crémaillère, pour la première fois ; embrasse le fond du pot, pour le dernier jour.

Le serment des apothicaires.

Nous avons publié dernièrement le serment qui était prêté par les hôteliers du Pays de

Vaud sous les Bernois. Voici maintenant la formule du serment que les apothicaires de France prétaient dès le XIV^e siècle :

« Je jure de ne médire d'aucuns de mes anciens maîtres, docteurs, pharmaciens ou autres, quels qu'ils soient ;

De supporter tout ce qu'il me sera possible pour l'honneur, la gloire, l'ornement et la majesté de la médecine ;

De ne pas enseigner aux idiots et ingrats les secrets et raretés d'icelle ;

De ne rien faire témérairement sans avis des médecins, ni dans l'espérance du lucre ;

De désavouer et de fuir comme la peste la façon de pratiquer scandaleuse et totalement pernicieuse, de laquelle se servent aujourd'hui les charlatans, les empiriques, les souffleurs d'alchimie, à la grande honte des magistrats qui les tolèrent.

Le Seigneur me bénisse tant que j'observerai ces choses ! »

Ce serment, qui a la saveur d'une page de Molière, est intéressant en ceci qu'il montre que depuis une époque des plus reculées la profession de pharmacien était une dépendance de la profession de médecin.

Le paradis des femmes.

Quel pays doit être considéré comme le paradis des femmes ? Une importante revue de Londres a posé récemment cette insidieuse question à ses lectrices, lesquelles, en leur qualité d'Anglaises, ont toutes plus ou moins voyagé de par le monde, et voici les réponses obtenues par l'initiateur de ce plébiscite féminin :

Le paradis des femmes est incontestablement les Etats-Unis d'Amérique où, suivant la majorité des opinions exprimées sur ce sujet, les filles d'Eve, qu'elles soient célibataires ou mariées, ont le maximum de liberté et sont entourées d'un culte respectueux dont les mœurs d'aucun autre pays ne peuvent donner l'idée.

Au second rang — car il a fallu établir un classement — vient l'Angleterre, où, depuis une cinquantaine d'années surtout, les femmes ont conquis la plupart des « droits de l'homme ». Puis viennent, toujours dans l'ordre du plébiscite, l'Autriche, la Suède, l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Italie, la Russie, le Mexique, le Brésil et, tout au bas de l'échelle, la Turquie, où, paraît-il, les femmes s'ennuient à mourir...

Quant à la Suisse, elle ne figure même pas dans la liste.

Boutades.

Au chevet d'un malade.

DOCTEUR X. — J'affirme que monsieur n'a qu'une dilatation d'estomac.

DOCTEUR Y. — Mon cher confrère, je crois que le foie est atteint.

DOCTEUR X (nerveux). — C'est ce que nous démontrera l'autopsie.

Lundi de Pâques.

M. et M^{me} R... ont fermé boutique et s'accordent une partie de plaisir. Ils s'en vont à Fribourg ; ils ont là une vieille tante, qui ne les attend point.

Monsieur, moulé dans un coin du wagon, lit le *Conteur*. Madame, le nez collé à la fenêtre, suit machinalement des yeux la course échevelée des maisons, des arbres et des poteaux du télégraphe.

Après un long silence :

— Ernest, prête-moi, je t'en prie, le journal un moment.

— Oui, ma chère, au prochain tunnel.

Un passant bouscule par mégarde un ivrogne qui festonne sur le trottoir.

— Hé ! là, pas besoin de me pousser, murmure celui-ci, je tomberai bien tout seul.

Bizarrie *équestre* de la langue française : Apprenant une nouvelle frasque de son fils, M. C... s'écrie :

— Cette fois, c'en est trop. Je m'en vais lui flanquer un *galop* pour le mettre au pas.

Echo de la dernière élection :

— Moi, voter pour un candidat qui ne dit jamais un mot dans une réunion, pour un muet, pour un aphone !...

— Raison de plus pour lui donner votre voix.

A l'examen, l'expert — un bon gros monsieur, à la face rubiconde, au nez cramoisi — à un élève :

— Dis-moi, mon ami, qui, le premier, a découvert que la terre tourne ?

L'élève, avec un sourire malicieux. — Noé.

Confidences féminines.

— Et ton mari ?

— Toujours violent. Hier, il m'a encore donné une calotte.

— Ah !

— Mais immédiatement, comme toujours, il est allé m'acheter une bague superbe pour réparer sa faute.

— Alors, à tout coup l'on gagne...

Tandis que partout on célébrait le centenaire de la naissance de Victor Hugo, quelqu'un vint nous demander si peut-être, dans nos archives, nous possédions quelques détails peu connus sur le grand poète. « Je viens, dit-il, de la bibliothèque où j'ai consulté la collection des journaux de 1802 à la date du 20 février, jour de la naissance de Victor Hugo... Eh bien, mon cher, croiriez-vous qu'à cette époque les journaux étaient si mal faits, qu'il n'y en a pas un seul qui mentionne cet événement capital !

Entre pauvres diables :

— Tu n'aurais pas une pièce de cent sous dont tu ne saurais que faire ?

— Si, la voilà...

L'autre, après l'avoir regardée :

— Mais elle est fausse !

— Dame ! tu me demandes une pièce dont je ne sais que faire !

Le train des grands bois. — Tous nos journaux ont annoncé l'arrivée de la première voiture type-tram pour le chemin de fer *Lausanne-Moudon*. Très prochainement, arriveront encore trois autres voitures semblables. La Compagnie espère mettre les tronçons Savigny et Mézières en exploitation à partir du 1^{er} mai. Quant au tronçon Mézières-Moudon, elle fera tout son possible pour le mettre en exploitation en juillet.

Nous saluons avec joie l'ouverture de ce chemin de fer. En été particulièrement, il sera très apprécié des Lausannois. Une seule question est encore en suspens : l'entrée en ville, à Lausanne. Cette question a provoqué un petit conflit entre les T-L et le L-M. Espérons qu'il se résoudra à l'amiable, pour le plus grand bien des deux compagnies en cause et du public surtout, qui trop souvent est la dupe, en pareille occurrence.

Kursaal. — *Bertin* nous reste encore quelques jours. Osera-t-il jamais nous quitter ? Ses amis de Lausanne ne le lui pardonneraient pas. En tout cas, il ne saurait se plaindre d'eux. Tous les soirs, il voit une salle comble l'applaudir. Il faut bien dire aussi qu'il n'est pas seul à satisfaire son public. D'autres attractions pâlisent un peu devant son nom, qui, cependant, ont aussi très grand succès. Au *Kursaal* donc, et toujours.

La rédaction : J. MONNET et V. FAYRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.